

**Série Procadres, Série Franprise et Parafrais Plus**

Assurance de remplacement du revenu et frais généraux

Rente mensuelle*	De 0 à 2 500 \$	De 2 501 \$ à 6 000 \$	De 6 001 \$ à 10 000 \$	10 001 \$ et plus
<b>Âge 18-40</b>	SEM	SEM	SEM Urine VIH	Paramédical BS/Urine
	De 0 à 2 500 \$	De 2 501 \$ à 6 000 \$	De 6 001 \$ à 10 000 \$	10 001 \$ et plus
<b>Âge 41-50</b>	SEM	SEM Urine VIH	Paramédical BS/Urine	Paramédical BS/Urine
	De 0 à 2 500 \$	De 2 501 \$ à 6 000 \$	De 6 001 \$ à 10 000 \$	10 001 \$ et plus
<b>Âge 51-60</b>	SEM	Paramédical BS/Urine	Paramédical BS/Urine DMT	Paramédical BS/Urine DMT

**\*Pour déterminer la rente mensuelle, additionnez :**

- 100 % du montant de la couverture de base pour les séries Procadres et Franprise, et 50 % du montant de la couverture de base pour Parafrais Plus,
- 100 % du montant de l'avenant Valurente, et
- 0 % du montant total de l'avenant Assurance complémentaire si vous êtes âgé de 18 à 40 ans à l'établissement ou 25 % du montant si vous êtes âgé de 41 ans ou plus à l'établissement (sauf dans le cas de Parafrais Plus où il ne faut pas inclure le montant d'assurance complémentaire). Prendre en compte toutes les assurances invalidité établies dans les 12 derniers mois qui seront maintenues en vigueur, peu importe l'assureur.

Pour prendre connaissance de toutes les exigences applicables, reportez-vous au Guide de tarification d'assurance invalidité.

**Assurance complémentaire :** Si le client demande une couverture additionnelle et que les preuves d'assurabilité n'ont pas été demandées dans le passé, on doit déterminer les preuves d'assurabilité nécessaires en se fondant sur le montant total d'assurance en vigueur et en suspens auprès de Manuvie.

**Remarques importantes**

- Pour tous les professionnels de la santé qui pratiquent des actes effractifs ou qui sont exposés à des produits sanguins, un bilan sanguin et un test de dépistage de l'hépatite ne sont plus requis s'ils peuvent confirmer qu'ils ont déjà été vaccinés.
- Les proposant qui demandent l'avenant Protection de la santé (APS) pour lequel un profil sanguin est requis n'ont pas besoin de faire un test de dépistage de l'hépatite s'ils peuvent confirmer qu'ils ont déjà été vaccinés.
- Les Déclarations du médecin traitant (DMT), et les Rapports du bureau des véhicules automobiles (RBVA) sont commandées par le siège social.
- Nous nous réservons le droit de demander des rapports ou des tests indépendamment du montant et de l'âge aux fins de l'évaluation du risque.
- Les données médicales des autres compagnies sont acceptées pourvu que toutes les conditions habituelles soient remplies.
- Les preuves médicales sont considérées valides pour une période d'au plus 12 mois.
- Examen physique pour cadres : si le proposant a subi un examen physique pour cadres dans les 12 mois précédant la date de la proposition, veuillez transmettre avec la proposition une copie de tous les résultats et ne pas commander d'exigences habituelles liées à l'âge et au montant. Il se peut que nous puissions utiliser les résultats de l'examen physique à la place des exigences habituelles liées à l'âge et au montant. Nous examinerons les résultats de l'examen physique et vous aviserons si des exigences additionnelles sont nécessaires.

## Achat-Vente Plus

Plafond de rente**	De 50 000 \$ à 249 999 \$	De 250 000 \$ à 500 000 \$	500 001 \$ et plus
<b>Âge 18-40</b>	Formulaire NN1471 SEM	Formulaire NN1471 SEM BS/Urine	Formulaire NN1471 Paramédical BS/Urine Rapport d'enquête*** Rapport Bénéficiaire
	De 50 000 \$ à 249 999 \$	De 250 000 \$ à 500 000 \$	500 001 \$ et plus
<b>Âge 41-50</b>	Formulaire NN1471 SEM	Formulaire NN1471 Paramédical BS/Urine	Formulaire NN1471 Paramédical BS/Urine Rapport d'enquête*** Rapport Bénéficiaire
	De 50 000 \$ à 249 999 \$	De 250 000 \$ à 500 000 \$	500 001 \$ et plus
<b>Âge 51-55</b>	Formulaire NN1471 Paramédical BS/Urine	Formulaire NN1471 Paramédical BS/Urine	Formulaire NN1471 Paramédical BS/Urine DMT Rapport d'enquête*** Rapport Bénéficiaire

**\*\* Pour déterminer le plafond de rente, additionnez :** le montant de base total plus 0 % du montant de l'Option de revenu futur si vous êtes âgé de 18 à 40 ans à l'établissement ou 25 % du montant si vous êtes âgé de 41 ans ou plus à l'établissement.

**\*\*\* Les rapports d'enquête sont commandés par le siège social.**

Si on demande l'ajout d'Achat-Vente Plus à la Série Procadres, la Série Franprise ou Parafrais Plus, déterminez les exigences pour Achat-Vente Plus séparément, puis choisissez les exigences les plus détaillées.

### Légende

<b>Rapport Bénéficiaire</b>	Rapport Bénéficiaire - Affaires
<b>BS/Urine</b>	Bilan sanguin comprenant le test de dépistage des anticorps du VIH et l'analyse microscopique d'urine
<b>DMT</b>	Déclaration du médecin traitant
<b>Formulaire NN1471</b>	Supplément d'assurance de rachat en cas d'invalidité
<b>Paramédical</b>	Examen paramédical
<b>Urine VIH</b>	Analyse microscopique d'urine comprenant un test de dépistage des anticorps du VIH, de la cocaïne et de la cotinine